

Image not found or type unknown



## Comment déterminer la destination d'un local?

Par **darwin25**, le **03/04/2015** à **19:40**

Bonjour,

J'ai une petite question suite à des problèmes avec un permis de construire.

Sur l'état descriptif de division, le lot que j'ai acheté est défini comme tel:

Au 4<sup>ème</sup> étage, un local numéro 13 à aménager destiné à l'habitation, avec accès par escalier commun.

Dans ce cas, y a-t-il changement de destination?

Merci de vos réponses